

## COMME ILS DISENT...

### Des chiffres - Source Repères (RERS 2007)

La part des bacheliers de la voie pro compte pour 12 % dans la proportion des bacheliers dans une génération et il est vrai que ce taux n'a pas varié depuis plusieurs années. S'il s'agit de gérer les flux d'élèves, il faut noter que 50 % des élèves qui obtiennent le bac dans les deux autres voies l'obtiennent avec 1 an de retard... pour les bacheliers professionnels, 40 % obtiennent leur bac avec 1 an de retard et 27 % avec 2 ans, alors que pour ce dernier taux, les bacheliers technologiques se situent à environ 5,5 %, le taux pour les bacheliers généraux étant inférieur à 1 %. Par contre, si l'on considère le milieu socio-professionnel, 43 % des bacheliers professionnels ont des parents qui appartiennent à la catégorie ouvriers/employés contre 25 % pour les bacheliers généraux.

Enfin, le bilan statistique 2006 sur l'expérimentation du bac pro 3 ans du Ministère (DGESCO A2 3) fait état d'une érosion importante des effectifs de plus 15% dès la première année et de 22% sur le cycle.

Le rapport de l'Inspection générale : -rapport n° 2005-102 de septembre 2005 sur les 4 ans d'expérimentation -de 2001 à 2004-

Pour ce qui concerne les expérimentations Bac pro 3 ans, les dérives sont importantes et dénoncées dans un rapport de l'Inspection générale et le bilan effectué par le ministère cette année n'est pas entièrement positif.

« *Le MEN ne maîtrise pas les expérimentations, les structures se mettant en place localement de façon anarchique.* » Destinés au départ pour les élèves sortant de 3<sup>e</sup> générale ayant un « bon » niveau, ils recrutent aujourd'hui des élèves de toutes origines et ne garantit pas leur réussite, situation qui ne permet pas de diminuer les sorties du système scolaire sans qualification, au contraire.

Le rapport pointe aussi le manque d'encadrement de ces ouvertures, les difficultés d'adaptation des contenus d'enseignement, le brouillage de la lisibilité des voies de formation. Enfin, le dispositif ne s'intéresse pas aux élèves qui sont en situation d'échec avant la 3<sup>e</sup> année, ce qui est très préjudiciable pour ces derniers qui viennent « grossir » les flux d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification, soit 150 000. **Le rapport dit textuellement : « La grande majorité des élèves de LP n'a pas les possibilités de suivre un parcours en 3 ans. »**

Extrait de l'avis présenté au nom de la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi de finances pour 2008

SENAT SESSION ORDINAIRE DE 2007/2008 (22 novembre 2007)

Dans la deuxième partie intitulée : « un autre regard sur l'enseignement professionnel », page 96 :

« Encourager la poursuite d'études sans sacrifier le BEP : la question du baccalauréat en trois ans. »

La rapporteure s'exprime sur l'insertion professionnelle des BEP et CAP (extraits) :

« ces deux diplômes représentent un premier palier, **une première reconnaissance qui est source de motivation pour des élèves souvent entrés au lycée en situation d'échec.** Le caractère propédeutique du BEP doit donc aussi s'apprécier du point de vue de la remédiation : **tous les professionnels auditionnés par votre rapporteure lui ont confirmé l'importance du palier symbolique que constitue le BEP ou le CAP.**

...Dans ces conditions, il apparaît peu pertinent à votre rapporteure de vouloir **généraliser** le baccalauréat en trois ans.

...**Les progrès futurs de l'enseignement professionnel se mesureront bien au contraire dans sa capacité à prendre en compte les besoins singuliers des élèves, sans chercher à leur imposer un rythme d'études en particulier, qui pourrait ne pas leur convenir.** »